



## **Rapport de la mairesse sur les faits saillants du rapport financier et du rapport de de l'auditeur externe 2022**

Conformément aux dispositions de l'article 176.2.2 du Code municipal du Québec, en cette séance ordinaire du conseil municipal du 4 décembre 2023, je fais rapport aux Chertsoises et Chertsois des faits saillants du rapport financier et du rapport de l'auditeur externe, pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2022, tel qu'audité par la société de comptables professionnels agréés Boisvert & Chartrand ( S.E.N.C.R.L.).

Avant d'expliquer les principaux résultats, vous me permettrez d'expliquer que le dépôt tardif des états financiers 2022 est le résultat d'une conjoncture difficile au sein de notre équipe des finances. Une situation qui aura nécessairement impacté les opérations administratives et le dépôt du présent rapport. J'en profite pour saluer le travail des employées de la direction des finances qui ont redoublé d'effort pour appuyer tout le travail des auditeurs au cours des deux derniers mois. Notre directrice des finances, M<sup>me</sup> Linda Paquette, était la personne toute désignée pour accompagner ce mandat.

L'exercice financier 2022 s'est soldé par un excédent de fonctionnement de l'exercice de 1 476 641 \$ dont 500 000 \$ ont été versés pour équilibrer le budget 2023 en cours et limiter la hausse du taux de taxation des citoyens. Il faut savoir que l'excédent budgétaire 2022 s'explique principalement par des revenus plus importants (et conjoncturels) des droits de mutation et le développement de notre territoire.

Rappelons que les dépenses incompressibles de l'ordre d'environ 70 % du budget 2022 sont essentiellement la quote-part de la MRC, la contribution municipale à la Sûreté du Québec, la gestion des matières résiduelles, le remboursement (capital et intérêt) de la dette à long terme et les salaires des employés municipaux.

Plusieurs projets se sont d'ailleurs réalisés en 2022 avec des investissements en immobilisation. La réfection du chemin de l'Église au village jusqu'au 7<sup>e</sup> Lac, de multiples études pour la réhabilitation des barrages, la réfection de certains ponceaux problématiques sur le territoire et la gestion en urgence suivant le derecho, occasionnant le déracinement de plusieurs arbres à Chertsey et, par le fait même, nous avons subi plusieurs bris à la grandeur de notre territoire. De plus, des travaux importants sur 11 tronçons de rues ont été réalisés, pour n'en nommer que quelques-uns, soit chemin des Monts, chemin de la Grande-Vallée, chemin du Lac-Paré.

Ainsi, la situation financière de Chertsey est saine, mais exige un suivi rigoureux afin de protéger les services actuels et entretenir nos infrastructures pour l'avenir. Le contexte économique actuel et les finances des municipalités suite aux augmentations des coûts post-pandémie auront nécessairement un impact sur notre gestion du budget 2024 en cours de réalisation. Celui-ci fera normalement l'objet d'un dépôt le 19 décembre prochain.

Michelle Joly, mairesse